

## P R E S E N T A T I O N

*Cette publication est le produit des travaux d'un colloque organisé à Amiens, dans le cadre des travaux de la mission sur la modernisation de l'Etat confiée à Blandine Barret-Kriegel. Il était à première vue paradoxal de retenir comme thème celui de « la société civile », alors que l'objectif de la mission était de réfléchir sur les voies et moyens permettant à l'Etat de mieux remplir le rôle qui lui revient dans la société contemporaine : n'était-ce pas détourner le sens de cette mission, la prendre « à contre-pied », que de s'intéresser non pas à l'Etat mais à la société civile ?*

*Il nous a semblé au contraire qu'en parlant de la société civile nous étions en plein cœur du débat relatif à l'Etat. Etat et société civile forment en effet dans l'imaginaire collectif un couple, dont les éléments sont indissociables ; chacun apparaît comme le négatif de l'autre : de même qu'en traitant de l'Etat c'est la société civile qu'on aperçoit en filigrane, de même en évoquant la société civile c'est aussi de l'Etat qu'il est question — en creux. Et il est peut-être utile pour parler de l'Etat de prendre avec lui quelque distance : vu de la société civile, l'Etat se présente sous un jour, sous un éclairage différent. Ce renversement des perspectives est d'autant plus pertinent que si l'on parle beaucoup de l'Etat, en revanche la société civile se révèle singulièrement fuyante, résiste curieusement aux investigations. Couple indissociable sans doute, mais aussi couple déséquilibré, bancal, où l'Un est au premier plan, « plastronne », écrase l'autre de sa superbe. Tout se passe comme si l'Etat était le détour nécessaire pour pouvoir aborder la société civile et comme si celle-ci n'avait de sens qu'à travers la grille de lecture étatique. Cependant, on a assisté récemment à la réactivation du thème de la société civile : de toutes parts se multiplient les analyses visant à briser l'« hégémonie » exercée par l'Etat sur la vie sociale, en définissant les conditions d'un nouvel équilibre entre l'Etat et la société civile ; il conviendrait de rompre avec un processus*

*mortifère poussant à l'absorption progressive, par phagocytose, de la société civile par l'Etat et de redonner à celle-ci une consistance propre, une existence autonome. L'écho rencontré par ce discours était une justification supplémentaire pour s'interroger sur le concept même de société civile.*

*Mais, en parlant d'« Etat » et de « société civile » de quoi parle-t-on au juste ? On est ici à la fois dans l'ordre du réel — si l'on admet que l'Etat c'est un ensemble d'organes et d'agents et que la société civile ce sont des groupes et des individus concrets — et dans l'ordre du mythe — si l'on admet que pas plus que l'Etat la société civile ne se voit : elle peut tout au plus se « concevoir » —. Réel transfiguré par le mythe ; mythe prenant appui sur le réel.*

*Un point d'ancrage cependant : la représentation d'un espace social découpé en deux sphères séparées et cloisonnées (Etat/société civile) n'a pas existé de tout temps : elle est corrélative de certaines mutations économiques et politiques et elle est indissolublement liée à l'essor d'une idéologie nouvelle — le libéralisme —, qui en a fait l'élément essentiel de compromis entre ordre et liberté. Le libéralisme va lui-même osciller, selon un mouvement pendulaire, selon que l'accent est mis sur l'un ou l'autre terme : tantôt exaltation de la société civile — lieu de l'initiative, de la créativité, de l'ordre (naturel), de l'équilibre — et méfiance vis-à-vis d'un Etat, substituant aux lois naturelles un équilibre artificiel ; tantôt exaltation de l'Etat — principe d'ordre et de cohésion sociale, défenseur de l'intérêt général — et méfiance vis-à-vis d'une société civile, siège des intérêts particuliers et caractérisée par le désordre, l'incohérence, l'irrationalité. Par ailleurs, cette di-*vision* de l'espace social n'a pas eu la même portée et les mêmes implications dans tous les pays libéraux. La distinction Etat/société civile est donc une représentation située dans le temps et dans l'espace.*

*Si elle remplit une fonction symbolique évidente, cette représentation est illusoire. Etat et société civile ne constituent pas deux sphères séparées mais étroitement imbriquées : l'Etat est traversé de part en part par la société civile et la société civile est modelée par l'Etat ; la société civile ne peut pas plus être pensée en soi que l'Etat ne peut être pensé comme entité autonome. L'espace social est un, même si les positions en son sein sont différenciées, par le jeu de la division du travail et des fonctions.*

*A partir de ce fil conducteur il s'est agi d'analyser, d'une part les conditions d'émergence du mythe de la société civile et les fonctions qu'il remplit sur le plan social et politique, d'autre part les formes de son inscription dans le réel et l'influence qu'il exerce dans les rapports sociaux.*

Jacques CHEVALLIER.